

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 1
le 4 janvier 1984

Le Canada déroule le tapis rouge à Heimtextil 84	1
Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme	3
L'université Dalhousie coordonne un projet en Indonésie	3
Le Canada à Expolangues — thème : communication et langage	4
Le Dr Brisson est honoré à Paris	5
Parcs Canada reçoit un prix d'excellence	5
Un système pour les malentendants	5
La pollution de l'air forme une brume sur l'Arctique canadien	6
Livre sur le rapatriement de la Constitution canadienne	6
Un logiciel québécois en France	6
La chronique des arts	7
Le gagnant de la série Can-Am pour l'année 1983	8
Nouvelles brèves	8

Le Canada déroule le tapis rouge à Heimtextil 84

En se rappelant les modestes débuts de l'industrie canadienne du tapis, il est difficile de croire au progrès vertigineux qu'elle a accompli en moins de cent ans.

En 1891, F.B. Hayes fonde la société Toronto Carpet Manufacturing Co., première fabrique de tapis de qualité au Canada. Les tapis de laine sont tissés sur des métiers étroits et le rendement de la fabrique est faible.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, la laine est remplacée par des fibres synthétiques résistantes, le métier a cédé sa place aux machines à touffetage, et l'industrie canadienne du tapis jouit de son année la plus profitable, ses expéditions atteignant 670 millions de dollars.

Des débuts prometteurs

On devinait l'avenir prometteur de l'industrie du tapis. De 1917 à 1930, les

ventes de tapis au Canada triplèrent. Suite au ralentissement causé par la Dépression, l'industrie continua de prospérer. Mais il fallut « l'innovation du siècle », survenue dans les années 50, pour que naisse l'industrie du tapis telle que nous la connaissons maintenant.

La révolution du touffetage

Aux États-Unis, l'industrie du textile employait depuis longtemps la machine à touffetage à aiguille unique pour fabriquer de la chenille de coton employée dans la confection de peignoirs et de couvre-lits. Ces instruments grossiers furent convertis en machines à touffetage pleine largeur pour la fabrication de tapis. Les nouvelles machines ressemblaient beaucoup à des machines à coudre équipées de mille aiguilles rapprochées les unes des autres. Pour fabriquer un tapis,



La moquette donne un aspect chaleureux à un intérieur moderne.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Même dans un escalier, le tapis allie le confort à l'esthétique.

on insérait un mince tissu de renfort d'envers dans la machine, et on réglait la densité du velours en ajustant le nombre de points par centimètre carré.

La machine à touffetage fut introduite au Canada en 1954 par les Tapis Peerless Limitée. Ces nouvelles techniques marquèrent la fin d'une époque dans l'histoire canadienne du tapis et les débuts d'une industrie prospère.

Une industrie en plein essor

Au cours des vingt années qui suivirent la « révolution » du touffetage, les ventes de tapis canadiens passèrent de 15 à 350 millions de dollars par année. Aujourd'hui, 80 % des tapis sont touffetés, bien qu'on fabrique aussi des tapis tissés et des tapis piqués à l'aiguille.

L'industrie canadienne du tapis emploie au-delà de 5 000 personnes et débite des millions de mètres carrés de tapis et de moquette chaque année. En 1979, l'industrie a fabriqué presque 90 millions de mètres carrés de tapis, et elle est en mesure de fournir un rendement encore supérieur. En effet, les fabricants de tapis canadiens pourraient produire assez de moquette pour couvrir deux fois dans une même année les planchers des huit millions de foyers que compte le Canada.

L'industrie du tapis a, elle aussi, été victime de la crise économique internationale du début des années 80. Le nombre de nouvelles maisons construites a accusé une baisse considérable, et les consommateurs ont remis les

gros achats à plus tard, en attendant une relance économique. Dès les premiers signes de cette relance, l'industrie a profité d'une demande accrue de la part des consommateurs.

Malgré la conjoncture économique, les fabricants canadiens se sont maintenus à la fine pointe des nouvelles techniques de fabrication du tapis, notamment le thermo-fixage, l'imprimerie à jet et les procédés de coloration multiple. Le Canada peut s'enorgueillir de posséder une industrie du tapis aussi avancée que celle de n'importe quel autre pays du monde.

L'exportation : un défi à relever

Dans les années 70, l'industrie avait pourvu aux besoins du marché national et elle se tourna peu à peu vers les revenus supplémentaires qu'offraient les marchés d'exportation. Durant cette décennie, les exportations augmentèrent de 2 000 %, passant de trois millions de dollars en 1971 à 65 millions de dollars en 1980. Les exportations représentent aujourd'hui un dixième de toutes les expéditions de tapis du Canada.

Au cours des années 70, l'Australie devint un important acheteur de tapis canadiens ; aussi, en 1979, la moitié des exportations canadiennes de tapis était destinée au marché australien. Le Canada se tailla par la même occasion une place de choix sur d'autres marchés étrangers, notamment au Royaume-Uni, en Europe occidentale, aux États-Unis, au Japon, dans les pays de la région du Pacifique, en Afrique, au Moyen-Orient et dans les Caraïbes.

Un atout précieux

Lorsqu'il s'agit d'exportation de tapis, les fabricants canadiens possèdent un atout précieux. En effet le Canada compte 25 millions d'habitants d'origines diverses, dispersés aux quatre coins d'un pays qui, par sa superficie, est le deuxième du monde. L'industrie du tapis doit donc plaire à des goûts très différents selon les régions du Canada. En satisfaisant aux exigences du marché national, elle a acquis les connaissances qui lui permettent de bien cerner les besoins des marchés du monde entier.

Une industrie à la main de velours

L'industrie du tapis se doit d'offrir aux divers marchés de consommation toute une gamme de styles et de fibres. C'est ce que fait l'industrie canadienne, qui offre 5 000 styles et agencements de couleurs différents.

Les tapis les plus recherchés par les

consommateurs canadiens sont les tapis de peluche saxonie, puisque ceux-ci gardent longtemps leur forme. Les tapis de velours coupé et bouclé perdent un peu de terrain, devancés par des tapis aux motifs et aux coloris plus subtils. La popularité des tapis de texture Frieze augmente sans cesse, sans doute à cause de l'aspect rustique et de la résistance à l'usure caractéristiques de ce genre de tapis. Le velours bouclé reste jusqu'à maintenant le tapis idéal des locaux à utilisation commerciale.

Les tapis les plus populaires, grâce à leur durabilité et leur souplesse, sont les tapis faits de fibres continues à voluminosité (BCF) de nylon, utilisés dans environ 40 % des constructions. Les fibres discontinues de nylon sont celles qui demeurent le plus en vogue. Les fabricants canadiens emploient aussi le polyester, le polypropylène et l'acrylique. La laine sert encore à la fabrication de certains tapis, mais son emploi a diminué depuis la découverte de fibres synthétiques perfectionnées qui offrent au consommateur, en plus des caractéristiques esthétiques de la laine, bien d'autres qualités. La plupart des tapis à utilisation commerciale sont traités de façon à cacher la saleté et à résister aux taches, sans compter que certaines fibres à résistance antistatique sont très utiles dans les bureaux d'informatique.

Une tradition qui se perpétue

S'ils furent jadis un symbole de luxe, les tapis, actuellement, font, en somme, partie de notre mode de vie. Aujourd'hui, le consommateur exige aussi de ces revêtements de sol qu'ils aient des propriétés

(suite à la page 8)



Quelques échantillons de moquettes.

Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Le président du Conseil du Trésor, M. Herb Gray, a déclaré, le 12 décembre, que le trente-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme devrait inciter tous les employeurs à se demander si leurs politiques et leurs pratiques de travail respectent les principes sur lesquels se fondent les droits de la personne.

« À titre de plus grand employeur au Canada, a-t-il dit, le gouvernement fédéral estime qu'il doit donner l'exemple aux autres employeurs en ce qui concerne le respect des droits de la personne. »

M. Gray a énuméré les mesures que le Conseil du Trésor a prises pour protéger les droits des employés ou du public. Ce sont :

- le Programme d'action positive, annoncé en juin 1983, qui a pour but d'assurer la représentation équitable des femmes, des autochtones et des personnes handicapées dans la Fonction publique fédérale. Le gouvernement examine aussi présentement les méthodes de recrutement des minorités visibles dans la Fonction publique fédérale ;

- le Programme des langues officielles, qui permet à la Fonction publique fédérale de servir les Canadiens dans la langue officielle de leur choix et aux fonctionnaires d'utiliser au travail la langue officielle qu'ils préfèrent, et qui assure la juste participation des francophones et des anglophones dans la Fonction publique fédérale ;

- la politique du Conseil du Trésor à l'égard du harcèlement, qui stipule que chaque employé de la Fonction publique fédérale doit être traité avec justice dans son milieu de travail et ne doit pas faire son objet d'un acte de discrimination ou de harcèlement sexuel ou d'une autre nature. Cette politique stipule aussi que tout comportement qui porte atteinte à la dignité de l'individu ne sera pas toléré ;

- la politique du Conseil du Trésor à l'égard des stéréotypes sexuels, qui vise à supprimer cette forme de discrimination dans toutes les communications fédérales. Par « stéréotype sexuel », il faut entendre les mots, les actes et les illustrations qui prêtent aux gens des rôles ou des caractéristiques uniquement fondés sur leur sexe sans tenir compte de leur potentiel intrinsèque ;

- la Loi sur l'accès à l'information, qui permet aux Canadiens de prendre connaissance des renseignements détenus par l'administration fédérale et la Loi



M. Herb Gray

sur la protection des renseignements personnels, qui garantit le secret des renseignements personnels détenus par l'administration fédérale ;

- des initiatives, depuis la promulgation de la Loi canadienne sur les droits de la personne en 1978, en vue d'assurer que les dispositions contenues dans la Loi relative à l'attribution d'« un salaire égal pour un travail de valeur égale » soient respectées et appliquées dans la Fonction publique fédérale. Des ententes touchant quelque 4 000 fonctionnaires ont été conclues à ce jour, et des mesures sont prises en vue de découvrir dans la rémunération tout nouveau cas de préjudice fondé sur le sexe et d'y remédier ;

- les politiques de santé et de sécurité au travail qui contribuent à protéger les fonctionnaires dans les lieux de travail du gouvernement fédéral. Seize normes connexes fondées sur le Code canadien du travail font maintenant partie des conventions collectives de la Fonction publique.

En outre, le Conseil du Trésor a annoncé en 1982, qu'à titre de projet-pilote, des garderies pourraient être ouvertes dans des immeubles fédéraux pour permettre aux fonctionnaires ayant de jeunes enfants de poursuivre et leur travail et leur carrière.

Le Conseil du Trésor a pris également des mesures favorisant le travail à temps partiel dans la Fonction publique et a amélioré notamment les avantages sociaux du personnel à temps partiel.

L'université Dalhousie coordonne un projet en Indonésie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) financera un projet de formation dans le domaine de l'environnement en Indonésie. La coordination en sera confiée à l'université Dalhousie de Halifax qui a déjà contribué à la planification et à la mise sur pied de plusieurs centres pilotes en Indonésie. Le coût total du projet pour la période initiale de trois ans est évalué à plus de cinq millions de dollars.

Ce projet innove sous deux aspects : c'est la première fois que l'ACDI s'engage dans un projet si volumineux et d'une telle portée, axé purement sur l'environnement ; de plus, le Canada est le premier pays donateur à participer à la vaste offensive du gouvernement de l'Indonésie visant la planification et la gestion de l'environnement. L'objectif poursuivi est de relever les compétences des Indonésiens en matière de gestion de l'environnement. Dans un premier temps, il s'agira de former un corps d'universitaires, de fonctionnaires et de représentants du secteur privé qui seront spécialisés dans le domaine des évaluations environnementales. Au cours de la phase initiale de trois ans, des universités canadiennes seront jumelées à des centres universitaires d'études environnementales de l'Indonésie.

L'un des volets particuliers de ce projet consistera en la formation d'avocats appelés à administrer la nouvelle réglementation indonésienne en matière d'environnement. Parmi les autres composantes, mentionnons la formation au niveau supérieur d'Indonésiens dans des universités canadiennes, l'appui à des organisations indonésiennes non gouvernementales pour des activités de sensibilisation à l'environnement et la convocation d'une rencontre nationale devant réunir des spécialistes indonésiens et canadiens de l'environnement.

C'est l'Institute for Resource and Environmental Studies, de l'université Dalhousie, et le ministère d'État Indonésien à la Population et à l'Environnement, qui veilleront à l'exécution du projet. D'autres organismes, comme le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, prendront part aux activités de formation. Participeront également un certain nombre d'experts-conseils et d'universitaires canadiens qui ont déjà acquis de l'expérience dans la résolution des problèmes posés par la gestion des ressources et de l'environnement en Indonésie.

Le Canada à Expolangues — thème : communication et langage

Du 25 au 30 janvier, le Canada participera à Expolangues, vaste exposition linguistique et manifestation culturelle internationale dont le thème sera : Les langues du monde — le monde des langues. L'événement, organisé par le Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues (CIREEL), se déroulera à Paris au Grand Palais.

Le Canada, immense mosaïque culturelle et bilingue, se devait d'être présent à cette manifestation internationale organisée notamment à l'intention des enseignants, fonctionnaires, linguistes, chercheurs, interprètes, traducteurs, qui est aussi une exposition des moyens techniques mis à leur disposition.

Les langues canadiennes

Les premiers Canadiens sont les Amérindiens et les Inuit chez qui on dénombre onze familles linguistiques et 53 langues distinctes. Mais le Canada est d'abord un pays d'immigration. Les arrivées successives d'immigrants, d'abord d'Europe puis de tous les continents, ont enrichi le pays de leurs usages et de leurs accents, que l'État les encourage à conserver tout en adoptant comme langue véhiculaire l'une des langues officielles.

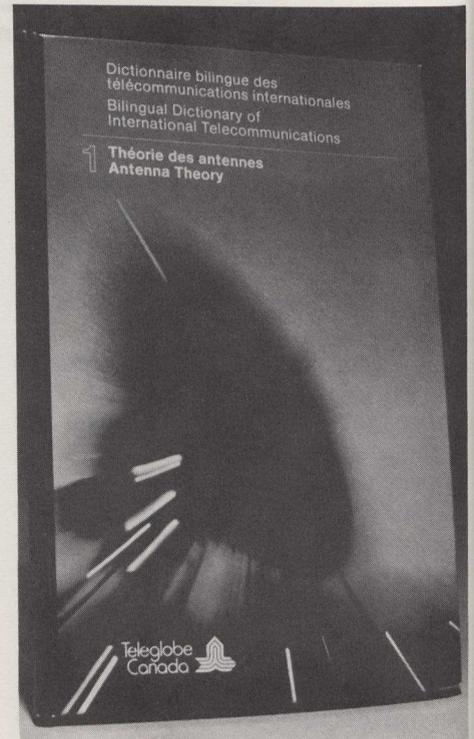
Les langues officielles du Canada

Le Canada a la bonne fortune d'avoir pour langues officielles deux des grandes langues de communication du monde : le français et l'anglais. Son stand, qui aura pour thème « Communication et langage » mettra l'accent sur les mesures que le gouvernement fédéral prend pour promouvoir l'égalité du français et de l'anglais dans ses institutions, pour rendre ses services accessibles dans les deux langues et pour encourager leur apprentissage et leur emploi dans tous les secteurs.

Y est aussi présenté le rôle du commissaire aux langues officielles, véritable ombudsman qui a pour mission première de veiller à l'application de la loi et au respect des droits linguistiques dans les institutions fédérales.

Le Bureau des traductions

Le Canada s'est doté il y a 50 ans d'un Bureau des traductions devenu aujourd'hui un indispensable relais de la communication. À son actif : plus de 260 millions de mots traduits par année (l'équivalent de 200 000 ouvrages de 500 pages), non seulement en français ou en anglais, mais aussi en une soixantaine de langues autochtones ou étrangères. De-



puis 1957, il assure aussi pour l'État des services d'interprétation en diverses langues. Des démonstrations en direct du Canada de la fameuse Banque de terminologie TERMIUM seront faites sur place. TERMIUM (1 800 000 termes, 740 000 fiches) englobe tous les domaines de l'activité humaine. Chacun des 150 terminaux qui constituent le réseau permet l'accès en direct par terme, en français ou en anglais. TERMIUM offre aussi à ses quelque 2 000 utilisateurs la possibilité de produire des lexiques.

La Commission de la Fonction publique

La Commission de la Fonction publique du Canada a la responsabilité de veiller à ce que les nominations au sein de la Fonction publique fédérale soient fondées sur le principe du mérite et que les sélections s'effectuent sans discrimination. Sa Direction générale du programme de la formation linguistique assure, en réponse aux besoins des ministères fédéraux, une formation linguistique de base, élabore et donne des cours spécialisés et des cours de perfectionnement. De plus, elle accorde aide et conseils en divers domaines liés à la formation linguistique : analyse des besoins, élaboration de cours et de programmes destinés à répondre à des besoins précis, évaluation de programmes, testing, orientation des fonctionnaires fédéraux.

Les organismes à vocation culturelle

Conscients du fait que la langue est le véhicule de la culture, les organismes à



La banque de données Novatex illustre les applications du système vidéotex Télidon.

vocation culturelle s'emploient à donner la place qui leur revient aux langues officielles, aux langues autochtones et aux langues d'immigration. En tête de liste figurent la société Radio-Canada, l'Office national du film, les Musées nationaux et la Bibliothèque nationale.

Téloglobe Canada

Les Services linguistiques de Téloglobe Canada présenteront le premier volume, intitulé *Théorie des antennes*, d'une série encyclopédique qui en comptera neuf et qui portera le titre de *Dictionnaire bilingue des télécommunications internationales* ainsi que leur tout nouveau *Dictionnaire anglais-français des câbles à fibres optiques* qui définit au moyen d'illustrations 57 notions relatives à l'emploi de ces câbles en télécommunications.

Téloglobe Canada fera une démonstration de sa banque de données Novatex, qui illustre les applications pratiques du système de vidéotex canadien Télidon. Pour les besoins de la démonstration, le terminal utilisé à Expolangues sera directement relié, grâce à la magie des télécommunications, à un ordinateur situé à Toronto.

Participant à un réseau mondial de câbles sous-marins et de satellites, Téloglobe Canada offre aux Canadiens une gamme complète de services de télécommunications internationales comprenant le téléphone, le télex, le télégraphe, la téléinformatique, la radiodiffusion et la téléconférence internationale.

Le Dr Brisson est honoré à Paris

Déjà récipiendaire du Prix Léo-Parizeau de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, le Dr Germain

Brisson, chercheur et professeur de nutrition à l'université Laval, vient d'être proclamé lauréat à l'Académie nationale de médecine de France. Il a reçu à cette occasion le Prix Pierre et Céline Lhermite pour son ouvrage *Lipides et nutrition humaine*,



Le docteur Brisson

dans lequel il affirme notamment que « dans la population humaine en général, la nature des graisses consommées, animales ou végétales, influe peu sur l'évolution des maladies cardiovasculaires. »

Parcs Canada reçoit un prix d'excellence



Une des scènes du multi-média réalisé par GSM Design Inc., qui a obtenu, en 1983, un prix d'excellence de la Société des Graphistes du Québec dans la catégorie graphisme d'exposition. Le public peut voir cette exposition à la Maison Louis St-Laurent, parc historique national, à Compton dans les cantons de l'Est.

Le parc historique national Louis St-Laurent situé à Compton, dans les Cantons de l'Est, au Québec, s'est vu attribuer un prix d'excellence 1983 par la Société des Graphistes du Québec pour la très haute qualité de son exposition d'interprétation sur la vie et la carrière de Louis St-Laurent. C'est la firme GSM Design Inc. de Montréal qui a reçu le prix d'Excellence 1983 dans la catégorie graphisme d'exposition lors du gala annuel de la Société.

Ce prix d'excellence vise à souligner l'originalité, l'imagination ainsi que la qualité du graphisme et de la réalisation des projets conçus par des maisons de graphisme du Québec.

Un système pour les malentendants

Le directeur-général du Centre national des Arts (CNA), M. Donald MacSween, a annoncé, le 15 décembre, l'installation d'un nouveau système, dans ses trois salles, pour permettre aux malentendants de capter toute la gamme des sons lors des spectacles offerts au Centre.

Le CNA, après avoir consulté la Société canadienne de l'ouïe, le comité sur les environnements universellement accessibles de l'Institut de réadaptation d'Ottawa ainsi que plusieurs organismes artistiques, a choisi un dispositif sans fil produit par « Phonic Ear ».

Composé d'un émetteur, d'un contrôle

L'exposition multi-média du parc historique national Louis St-Laurent illustre, à l'aide de représentations graphiques, d'iconographies, d'artefacts, de textes et de bandes sonores, les principaux événements qui ont jalonné la carrière juridique et politique de ce grand Canadien qui fut premier ministre du pays de 1948 à 1957.

Elle reflète la qualité des expositions d'interprétation en montre dans les parcs et lieux historiques de Parcs Canada, selon le directeur de Parcs Canada pour la région du Québec qui, de plus, a souligné que l'exposition d'interprétation au Logis des Officiers du Parc de l'Artillerie était parmi les quatre projets finalistes mis en nomination pour ce prix d'excellence.

de fréquences audibles et d'un récepteur, le système fonctionne en captant les sons puis en les transmettant aux récepteurs sans fil dont on a doté les malentendants. Chaque récepteur possède un bouton de puissance réglable et comporte des accessoires pouvant être utilisés avec un appareil acoustique : boucle d'induction silhouette portée derrière l'oreille ou boucle d'induction « telalooop » suspendue autour du cou. S'il le préfère, l'auditeur peut aussi utiliser un casque à écouteurs.

Les malentendants pourront donc dorénavant se procurer sur simple demande, au vestiaire du Théâtre, un récepteur et une gamme d'accessoires. Ce service est offert gracieusement.

La pollution de l'air forme une brume sur l'Arctique canadien

Les scientifiques du Service de l'environnement atmosphérique ont découvert que la pollution de l'air forme une brume sur presque tout l'Arctique canadien. L'Union soviétique, l'Europe de l'Ouest et, dans une moindre mesure, l'Amérique du Nord sont responsables de cette pollution, dont la concentration augmente de façon considérable au cours de l'hiver.

Cette découverte est le fruit de trois années d'échantillonnage de l'air dans trois stations nordiques : Mould Bay, Igloolik et Alert. Ces stations d'observation atmosphérique participent à un programme international de recherche, de concert avec des scientifiques de Norvège, du Danemark, d'Islande, des États-Unis et de Grande-Bretagne.

Au cours du projet d'échantillonnage de gaz et d'aérosols de l'Arctique, des études conjointes, faites avec les États-Unis et la Norvège en mars et en avril

derniers, révèlent que les particules acides de la brume n'influent pas sur les précipitations. En effet, le pH des échantillons de nouvelle neige prélevés à Alert était neutre (environ 7,2). Toutefois, les particules agissent comme des noyaux dans la formation de cristaux de glace dans l'atmosphère.

Au cours de ces études, on a pu observer la persistance du niveau de brume, sauf à deux occasions où différentes masses d'air avaient abaissé les concentrations d'aérosols à Alert. Les scientifiques cherchent actuellement à localiser la source de ces masses d'air.

Tout au long du projet, la visibilité s'étendait généralement au-delà de vingt kilomètres, sauf lors de chutes de neige ou de fortes poudreries (neige sèche et fine que le vent soulève). La brume de l'Arctique est causée par des particules en suspension qui dispersent la lumière et

réduisent la visibilité horizontale de 300 à trente kilomètres. La brume peut s'élever à plusieurs milliers de mètres. Le niveau des particules est de vingt à 40 fois plus élevé en hiver qu'en été, à cause de changements dans les vents dominants.

Ces particules en suspension sont composées de polluants provenant de régions industrielles qui brûlent du pétrole et du charbon et de fonderies situées au nord entre le 30^e et le 60^e parallèle. En automne et en hiver, les vents dominants transportent ces particules de l'Union soviétique. À la fin de l'hiver et au début du printemps, les particules partent de l'Europe de l'Ouest et, dans une moindre mesure, de l'Amérique du Nord.

La pollution atmosphérique de l'Amérique du Nord provient principalement de l'est du continent ; les polluants sont ensuite balayés par les vents au-dessus de l'océan Atlantique. Les polluants soviétiques circulent du côté du vent ou dans la masse d'air arctique, influençant ainsi directement l'atmosphère de l'Arctique. Les polluants européens se déplacent vers le nord au-dessus de la Scandinavie ou de l'Union soviétique.

Les causes de la brume arctique seront peut-être plus clairement définies en 1984, lorsque le Canada accueillera le troisième symposium international sur la chimie de l'atmosphère de l'Arctique. On pourra alors décider s'il s'impose d'agir au niveau international pour mettre un frein à cette forme de pollution.

Livre sur le rapatriement de la Constitution canadienne

Le lancement d'un livre sur le rapatriement de la Constitution canadienne a eu lieu le 9 novembre au Centre national des Arts, à Ottawa, en présence du gouverneur général du Canada, des sénateurs, des députés et de hauts fonctionnaires du gouvernement.

« Constitution 1982, » livre de 120 pages, comptant 244 illustrations, dont les deux tiers sont en couleur, retrace les événements qui ont mené à la pleine souveraineté constitutionnelle du Canada. Il évoque ainsi l'œuvre des hommes et des femmes qui, depuis le XVII^e siècle jusqu'à

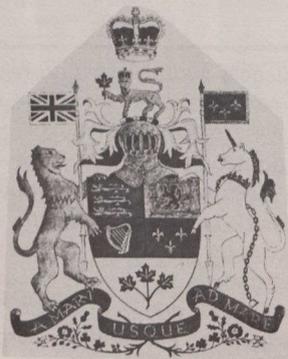


Dessin des fleurs-emblèmes des provinces illustrant le programme officiel de la cérémonie de proclamation de la Constitution, le 17 avril 1982.

aujourd'hui, ont joué un rôle déterminant.

« L'une des responsabilités de mon ministère consiste à faire mieux apprécier des Canadiens leur histoire et les symboles du pays, a déclaré le secrétaire d'État. C'est pourquoi le Secrétariat d'État a rédigé ce compte rendu d'un des grands moments de l'histoire du Canada, afin d'en préserver le souvenir pour la postérité et avant que ne se perdent les documents photographiques qu'il s'y rapportent. »

Depuis le lancement officiel, le livre est en vente dans tout le Canada.



CONSTITUTION 1982

Un logiciel québécois en France

Le réseau des écoles privées de France envisage d'utiliser un logiciel de conception québécois pour permettre à ses enseignants de créer sur ordinateur du matériel pédagogique.

L'Association nationale des enseignants catholiques (ANEC), qui regroupe environ 120 000 enseignants de 10 000 écoles du réseau privé, s'est déjà portée acquéreur, à titre expérimental, d'une trentaine d'exemplaires de « Micro-Scope », logiciel qui permet aux enseignants non initiés à l'informatique d'utiliser l'ordinateur pour créer des programmes éducatifs, imaginer des leçons, exercices et tests.

En février prochain, le concepteur de « Micro-Scope », Jacques Sainte-Marie, professeur de technologie, de l'enseignement à l'université Laval, dirigera des stages de formation pour les membres de l'ANEC. Si l'expérience est concluante, les écoles privées pourraient acheter « entre 500 et 1 000 de ces logiciels d'ici un an ».

Exposition aux Nations unies

Le 1er novembre, le sous-ministre du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), M. A. Lafontaine, assistait aux Nations unies, à New York, au vernissage de l'exposition *Art indien et inuit contemporain*. C'était la première fois que des pièces de la collection d'art indien et inuit du ministère étaient rassemblées pour être exposées à l'étranger.

La réception organisée dans le hall d'entrée au siège de l'Organisation des Nations unies à l'occasion de cet événement a réuni plus de 400 personnes. M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada et représentant permanent auprès des Nations unies, était l'hôte d'honneur. Parmi les autres personnalités invitées, on comptait Harold Cardinal, au nom de l'Assemblée des premières nations, et Mosus Novalinga pour l'Inuit Tapirisat du Canada.

M. Lafontaine faisait remarquer que cette exposition d'une durée d'un mois n'était qu'un début puisqu'elle serait présentée dans diverses grandes villes des États-Unis, d'Amérique du Sud et d'Europe au cours d'une tournée de deux ans.

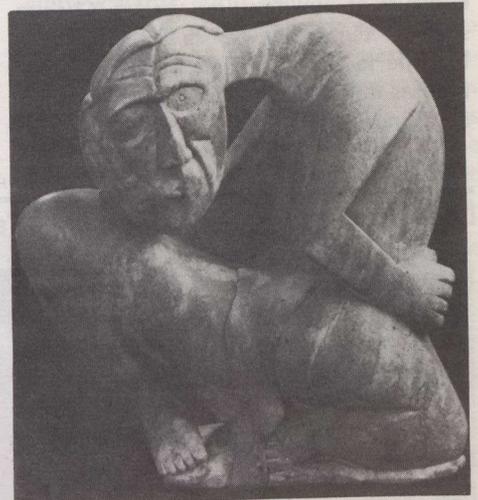
L'exposition regroupe les œuvres de quelque 80 artistes autochtones qui représentent toutes les régions du pays : la côte ouest de la Colombie-Britannique, le Grand Nord, les Prairies, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique. On a noté parmi les artistes canadiens invités, Leonard Paul, de Wolfville (Nouvelle-Écosse);



La sirène et l'esprit du poisson, huile sur papier de Norval Morrisseau (1976).

Daphne Odjig, de Vancouver (Colombie-Britannique); Pudlo Pudlat, de Cape Dorset (Territoires du Nord-Ouest) et Judus Ooloolah, de Spence Bay (Territoires du Nord-Ouest).

Il y a plus de vingt ans, des directeurs du MAINC ont commencé à acheter des objets d'art autochtone afin d'encourager les artistes indiens et inuit à perfectionner leurs techniques. Les peintures et les sculptures ainsi acquises ont alors été ex-

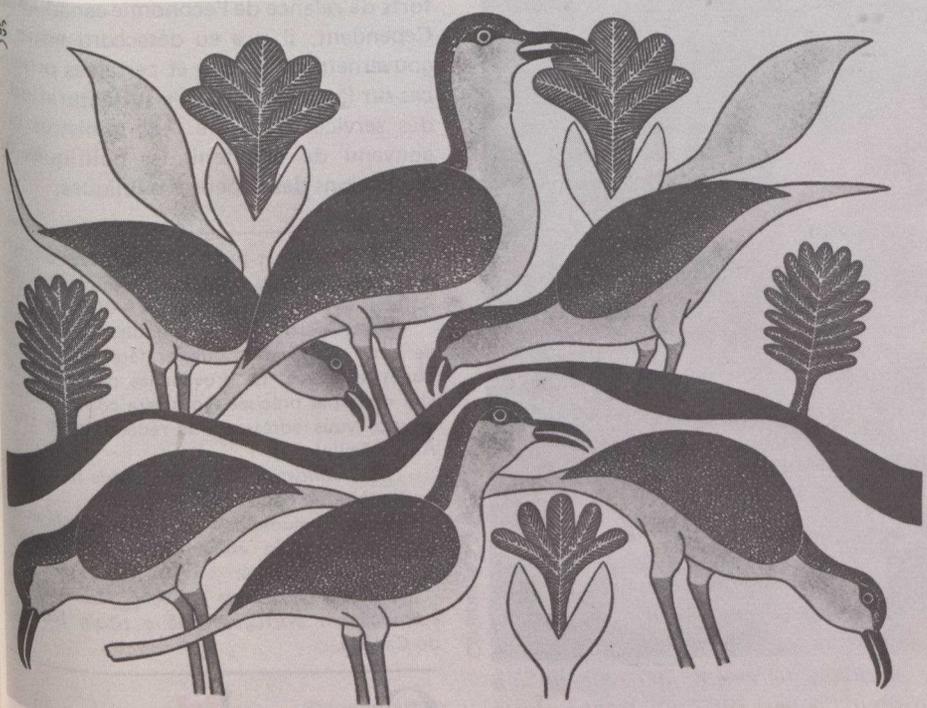


Le déséquilibre intérieur, sculpture en stéatite de Vince Bomberry (1982).

posées dans les bureaux régionaux et de district, où elles ont embelli le milieu de travail et rappelé aux employés qu'ils étaient là pour aider les autochtones.

Le ministère possède maintenant plus de 2 000 pièces et la collection ne sert plus seulement à décorer des bureaux, mais aussi à des expositions.

L'événement qu'a constitué la présentation de la collection aux Nations unies a marqué un nouveau départ quant à son utilisation et, à en juger par les commentaires favorables qu'elle a suscité, l'art des artistes autochtones contemporains continuera à attirer un nombre croissant d'amateurs, non seulement au Canada, mais dans le monde entier.



Les oiseaux se nourrissent parmi les fleurs de Kenojuak Ashevak (1983).

Photos Affaires indiennes et du Nord Canada

Le Canada déroule... (suite de la p. 2)

acoustiques et qu'ils lui permettent de réaliser des économies d'énergies.

Certaines choses, par contre, n'ont pas changé. L'industrie canadienne du tapis fabrique encore aujourd'hui des tapis aussi durables et de bon goût que ceux qu'elle fabriquait au siècle dernier.

Si le Canada soutient la concurrence internationale, c'est que son industrie du tapis emploie les techniques les plus avancées, notamment le thermo-fixage, l'imprimerie au jet et le contrôle informatisé des procédés de teinture.

Le Canada démontrera son savoir-faire lors du salon Heimtextil 84, la plus importante foire internationale de tapis et d'ameublement, qui se tiendra au Centre des expositions de Francfort, en République fédérale d'Allemagne, du 11 au 15 janvier 1984.

Huit sociétés canadiennes participent à Heimtextil 84 et mettent en montre un éventail complet de tapis aux fibres, aux couleurs et aux textures variées. Chaque société témoigne de la facilité avec laquelle le Canada réagit, face aux nombreuses et diverses exigences des marchés du monde entier.

Nouvelles brèves

Les 29 et 30 octobre derniers, quelque 1 200 femmes ont participé à Montréal à un forum sur la contribution des femmes à la vie économique du Québec. Organisé par le Conseil du statut de la femme, ce forum a permis de discuter des questions de la production domestique, du partage des tâches, de l'humanisation du travail rémunéré, du développement économique, des changements technologiques et de l'*entrepreneurship* féminin.

L'Association des sourds du Montréal métropolitain annonce la création d'une Fondation portant le nom du comédien Raymond Dewar, décédé accidentellement le 27 octobre, pour faciliter la recherche d'un langage des signes adaptés aux Québécois. M. Dewar fut particulièrement actif au sein de la communauté des sourds au Québec.

Le Canada fournira 10 000 tonnes de blé, d'une valeur de trois millions de dollars, au Nicaragua en vertu d'une nouvelle entente sur l'aide alimentaire, a annoncé le ministre fédéral des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen. Ce pays est en proie à une pénurie de nourriture à la suite des inondations survenues en 1982.

Dans le cadre d'une grande tournée africaine, les Ballets jazz de Montréal ont donné deux représentations au Maroc, l'une au théâtre national Mohamed V de Rabat, le 31 octobre, et l'autre au théâtre municipal de Casablanca, le 1^{er} novembre 1983. Le public marocain a été agréablement surpris par ces jeunes danseurs et leur a réservé un accueil des plus chaleureux, séduit par leur précision, leur énergie et leur plaisir de danser.

Le gouverneur général a annoncé le 22 novembre que la Reine et le Duc d'Edimbourg ont accepté une invitation de visiter les provinces de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick durant les dernières semaines de juillet 1984. La Reine a visité le Manitoba en 1970, l'Ontario en 1973 et le Nouveau-Brunswick en 1976. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick célébreront des bicentennaires en 1984.

Les travaux de construction de l'Institut national de recherches en biotechnologies ont débuté à Montréal. Ce centre, construit par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), aura pour responsabilité spécifique de promouvoir les applications industrielles et commerciales des manipulations génétiques et des nouvelles technologies biologiques. Il emploiera plus de 200 chercheurs et techniciens.

Réunis à Montréal, le 8 décembre, à l'occasion de leur conférence annuelle, les trésoriers des gouvernements fédéral et provinciaux se sont entendus sur les grands objectifs à poursuivre dans les efforts de relance de l'économie canadienne. Cependant, il y a eu désaccord entre le gouvernement fédéral et certaines provinces sur la question de la « surfacturation » des services de santé. Les ministres ont convenu de maintenir les politiques de restrictions des dépenses publiques.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Le gagnant de la série Can-Am pour l'année 1983



Le conducteur automobile Jacques Villeneuve embrasse fièrement la coupe qu'il a gagnée à titre de champion de la série Can-Am pour l'année 1983. Ce trophée lui a été remis à Montréal le 22 novembre.

Canapress

Canada

ISSN 0384-2301